

Et Mr. *Fisher* a fait rapport, que le Comité avoit formé une Résolution, qu'il avoit ordre de soumettre à la Chambre, lorsqu'il lui plaira la recevoir.

Et Mr. l'Orateur ayant mis la question,
Le rapport sera-t-il maintenant reçu ?
La Chambre s'est divisée,

Pour - 17
Contre 8

Majorité de neuf pour l'affirmative.

ORDONNE', que le rapport soit maintenant reçu.

Et il a lu le rapport à sa place, et ensuite l'a délivré à la table, où il a été relu par le Greffier.

La Résolution énoncée au dit rapport est comme suit, savoir :

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, qu'une humble Adresse de la Chambre soit présentée à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de cette Province, exposant que la Chambre est occupée d'enquérir si cette Province a quelques droits ou prétentions, et en quoi ils peuvent consister, sur le Collège de *Québec*, et sur les biens y annexés. Et, qu'y ayant un grand nombre de titres, de documents et rapports officiels, qui concernent les dits droits ou prétentions, mêlés avec ceux touchant les biens, ci-devant possédés et réclamés par l'Ordre Religieux ci-devant connu sous le nom de Jésuites en cette Province, filés à l'office du Secrétariat du ci-devant Conseil de la Province de *Québec*, notamment le rapport fait vers le 30 Juin, 1789 à Son Excellence LORD DORCHESTER, lors Gouverneur en Chef, de la commission émanée le 29 Décembre 1787, pour enquérir des dits biens concernant le dit Ordre Religieux, ainsi que tous les papiers qui y ont été filés, lors, avant, et depuis le dit rapport de la dite commission, la Chambre désire avoir communication, même, si besoin est, des copies du tout ou partie des dits titres, documents, rapports et papiers, avec d'autant plus de nécessité et raison que par l'ordre du dit LORD DORCHESTER Gouverneur et Conseil, du 25me Août, 1790, il étoit dès lors enjoint au Greffier du dit Conseil de donner accès aux dits papiers et même des copies ou extraits à toutes personnes s'y croyant intéressées. Pourquoi il plaise à Son Excellence ordonner, qu'avec diligence, les officiers qui tiennent maintenant